



## Politique du laboratoire

« Garantir la Qualité de ses prestations pour assurer la satisfaction de ses patients et de ses partenaires », tel est l'engagement pris par le laboratoire SYNLAB Opale.

Cet engagement, pour être tenu, implique pour l'ensemble des sites du laboratoire de respecter de façon constante les bonnes pratiques professionnelles, les principes de l'ordonnance réformant la biologie médicale et d'apporter la preuve de la maîtrise de l'ensemble des activités, qui seul permettra :

- de maintenir la reconnaissance du savoir-faire organisationnel et technique du laboratoire
- de maintenir la pérennité de l'ensemble des sites,

Dans ce cadre, nous exploitons, en collaboration avec le réseau de laboratoires SYNLAB, les principaux axes d'amélioration qui prévoient en particulier :

- 1) de maintenir et de faire évoluer sur l'ensemble des sites et dans les différents secteurs le système de management afin d'optimiser ses processus de réalisation, supports et de pilotage et de répondre aux besoins et exigences des patients et parties prenantes ;
- 2) de doter l'ensemble des activités des sites d'un système Qualité commun conforme aux exigences des référentiels COFRAC et de la norme NF EN ISO/CEI 15189 en vigueur afin de garantir la justesse des analyses réalisées et le respect des bonnes pratiques professionnelles ;
- 3) de maintenir le haut niveau de connaissance et compétence de son personnel et de renforcer la "culture Qualité" afin de travailler avec un souci de toujours mieux faire ;
- 4) de mettre ses compétences et ses capacités techniques au service du public en lui offrant le plus large éventail possible d'analyses médicales réalisées dans les meilleures conditions de fiabilité et de rapidité,
- 5) de renforcer son action environnementale notamment en matière de gestion des déchets.

Le Docteur Emilie CZARNECKI, Biologiste médicale co-responsable et Directrice Assurance Qualité, Madame Yasmeen RAJA KHAN et Monsieur David HACQUE, Représentants de la Direction pour la Qualité, ont donc pour mission la mise en place et le suivi du système Qualité visant à veiller au respect de nos engagements et de la réglementation en vigueur. Les indicateurs définis dans le document "Traitement des indicateurs Qualité" étant considérés comme des objectifs liés à la Politique du laboratoire.

Aujourd'hui, le laboratoire SYNLAB Opale est reconnu selon l'accréditation COFRAC section Santé Humaine, n° 8-3028 (*liste des sites et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*) mais l'avancée technologique et le renouvellement des équipements du laboratoire dans les différents secteurs restent un enjeu pour le maintien de cette accréditation.

Dans ce sens, le laboratoire compte aussi optimiser son organisation pour toujours mieux répondre au service médical rendu.

Nous félicitons et encourageons tous les acteurs dans la poursuite des efforts fournis pour l'amélioration permanente de la qualité des prestations du laboratoire, dans l'application des procédures et dispositions qui sont et seront diffusées, pour que cette démarche Qualité apporte satisfaction à chacun, Patients, Partenaires et Personnel.

Les Biologistes médicaux du laboratoire SYNLAB Opale

